

Courriel n° 10

----- Message transféré -----

Sujet :Courrier projet enquête publique, à l'att. Mme Le Du

Date :Wed, 23 Dec 2020 13:29:07 +0100

De :Maïté <maite.baudin56@gmail.com>

Pour :mairie.le.saint@gmail.com

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous le courrier adressée à Mme Le Du, au sujet de l'enquête publique.

Je vous remercie de votre attention,

Cordialement,

Maïté Baudin

Objet : Projet de renouvellement et d'extension de la carrière, au lieu-dit Guernanbigot à Le Saint (56110)

A l'attention de Mme Le Du, enquêtrice publique,

Madame,

Je vous adresse la présente afin de vous faire part des nuisances causées par l'exploitation de la carrière au lieu-dit Guernanbigot en la commune de Le Saint (56110).

Mes parents ont emménagé aux abords de la carrière en 1993. J'ai grandi à ses alentours. Je rends visite à ma famille toutes les fins de semaine. J'ai donc pu constater les nuisances causées, ainsi que leur évolution au cours des années.

Les habitants du Centre-Bretagne font le choix de s'y installer pour la qualité de vie que le territoire offre : la nature, la faible pollution, le patrimoine, les relations humaines, le calme.

Cette qualité de vie se trouve toutefois entachée par la carrière de Le Saint.

Notre sécurité et notre santé sont mis à mal.

Les camions, dont le poids ainsi que la vitesse sur des routes communales ne sont pas contrôlés, sont plus nombreux chaque année. Nous constatons que l'installation d'un panneau afin de rappeler la limitation de vitesse n'a pas été suffisant. Les randonneurs et les riverains prennent des risques en étant sur les accotements, face à ces engins qui s'accaparent l'entièreté de la chaussée. Nos inquiétudes se tournent en particulier vers les enfants, que nous n'osons pas laisser faire du vélo sans la surveillance accrue d'un adulte.

Les détonations surprennent. Elles sont bruyantes et violentes. Les maisons comme les oreilles tremblent, faisant apparaître des fissures dans les murs de plusieurs habitations voisines.

A ces détonations s'ajoute une autre nuisance sonore, beaucoup plus invasive. Le bruit des machines, et en particulier celui de la scie. Nous, riverains, pouvons vous le dire : elle est en parfait état de fonctionnement, même en dehors des horaires prévus qui sont outrageusement dépassés.

La poussière produite par le concassage du granit en granulat s'épand dans l'air et dans notre

environnement. Elle le pollue et pollue nos poumons.

Notre lieu de vie, si cher, n'est pas préservé des nuisances de la carrière. Les répercussions s'abattent comme un fléau. Les cours d'eau sont touchés par les rejets, les déchets non-traités sont laissés à l'abandon près de zones humides, les chemins sont endommagés par les engins d'exploitation.

Ces nuisances, au lieu d'être réduites, se sont aggravées depuis que le granit de la carrière est dédié à la production de granulats.

Il pourrait ne s'agir que de notre qualité de vie. Toutefois, notre patrimoine est aussi affecté. Le granit de la carrière, d'excellente qualité, qui était auparavant valorisé, ne sert aujourd'hui qu'à être concassé, détruit. Nos maisons traditionnelles bretonnes, si importantes dans notre culture, sont meurtries.

Il ne s'agit que du constat actuel. Quelles conséquences pour demain ? Quel est le prix à payer pour une extension de la carrière de granit ?

Je suis profondément attachée à la commune de Le Saint, et au lieu-dit Guernanbigot en particulier. Si actuellement je souhaitais acheter un bien immobilier, je ferais le choix de m'installer dans une autre commune. En effet, la présence actuelle de la carrière de granit et son extension à venir n'offre pas le cadre de vie dont j'ai besoin afin de m'épanouir et fonder une famille.

Le projet d'extension va à l'encontre de la démarche écologique dont notre monde a éperdument besoin et des valeurs qui font de la commune de Le Saint un lieu rêvé pour y vivre ou implanter son entreprise.

Des personnes de toutes les générations habitent aux abords de la carrière, des enfants, des parents, des grands-parents, des oncles, des tantes.

Posons-nous la question :

Souhaitons-nous vivre et voir grandir nos enfants dans un environnement pollué, qui nuit à notre épanouissement ou souhaitons-nous retrouver notre qualité de vie ?

Je suis donc défavorable au renouvellement et à l'extension de l'exploitation de la carrière.

Maïté Baudin